



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
-
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de MARQUILLIES s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Éric BOCQUET, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, laquelle convocation a été affichée publiquement, conformément à la loi.

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 17

Présents : Mme Marie-Christine DEWAST, M. Éric BOCQUET, Mme Louissette MAILLY, M. Pierre PAPEGHIN, Mme Viviane DELVALLÉE, M. Michel PALADE, M. Jacques RIBAILLE, M. Bernard BAILLEUL, Mme Sylvie POUCHAIN, Mme Séverine GILOTEAUX, M. Yves LEFRANCO, M. Thierry BRECHON-CORNERY, M. Jean-Pierre DELEVALLÉE

Ont donné Pouvoir : Mme Céline LEJOSNE à M. Yves LEFRANCO, Mme Anne WULLENS à M. Jacques RIBAILLE

Absents : Mme Micheline ZANCHI, M. Jocelyn GHÉSELLE

Délibération n°1/26

Objet : Élection de la Vice-présidence du Conseil d'Administration

Vu l'élection municipale du 15 mars 2026,
Vu la Délibération n°4/26 du 29 mars 2026 du Conseil Municipal,
Vu la Délibération n°5/26 du 29 mars 2026 du Conseil Municipal,
Vu la Délibération n°6/26 du 29 mars 2026 du Conseil Municipal,
Vu la Délibération n°16/26 du 29 avril 2026 du Conseil Municipal,
Vu la Délibération n°17/26 du 29 avril 2026 du Conseil Municipal,

Monsieur le Président rappelle la nécessité d'élire, au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, un ou une Vice-président(e). La Vice-présidence de l'Assemblée délibérative seconde le Président dans les travaux du Conseil d'Administration et dans la conduite des affaires courantes de l'établissement public.

Monsieur le Président rappelle également à la fois l'autonomie du Centre Communal d'Action Sociale vis-à-vis de la Commune mais souligne dans le même temps le lien indéniable qui les lient.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée délibérative :

- de procéder à scrutin public pour désigner sa Vice-présidence
- de désigner Madame Viviane DELEVALLÉE Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 059-215903881-20260430-MARQ126CAS-DE

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Marquillies, les jours, mois et an susdits.

Le 30 avril 2026

Le Président



Éric BOCQUET

Le Président, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, comme son affichage public. Il informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.